

Madame , Monsieur

Dans quelques mois votre enfant va vivre sa première rentrée scolaire. Il va découvrir :

- Un monde nouveau : l'École Maternelle, lieu de découvertes et d'apprentissages
- Un autre mode de vie : Vivre Ensemble en respectant les autres élèves et les adultes.

L'enseignant, responsable de sa classe, est votre premier interlocuteur pour tout ce qui concerne les apprentissages et l'attitude scolaire de votre enfant.

Vous pouvez aussi vous adresser à la directrice, qui est responsable du bon fonctionnement de l'école.

Une réunion parents / enseignants aura lieu un samedi matin au cours du premier trimestre.

IMPORTANT

Dès le mois de septembre

- Donner à l'enseignante de votre enfant **une attestation d'assurance scolaire comportant 2 clauses** :
 - responsabilité civile : risques de dommages qu'il pourrait causer à autrui
 - individuelle accident : dommages qu'il pourrait subir de son propre fait.
- **Apporter au plus vite** les documents de renseignements transmis par l'enseignant.
- **Préciser également si votre enfant présente des allergies** alimentaires ou médicamenteuses.
- **Fournir une paire de chaussons** pour évoluer dans la salle de motricité.

Marquer tous les vêtements de votre enfant, au moins les initiales sur les étiquettes.

- **Fournir un change** (slip, culotte, chaussettes pantalon et haut) qui restera sur le porte manteau de votre enfant.
- **Bien marquer** tous les vêtements de votre enfant.

Respecter les horaires de l'école à 8h20/11h30 13h20/16h30

Pour fréquenter l'école maternelle votre enfant doit être propre le matin et l'après-midi. Les couches ne sont pas autorisées, même pour la sieste.

À ce propos je vous demande de bien vouloir emmener votre enfant des 13h20 afin de faciliter la préparation à la sieste(déshabillage, passage aux toilettes, endormissement).

Si vous fournissez une peluche et/ou une tétine à votre enfant, uniquement pour la sieste, ces objets doivent être marqués au nom de votre enfant et la tétine doit être remise à l'enseignant, dans une boîte hermétique car les peluches et les tétines resteront dans les lits empilables de l'école.

Votre enfant ira à l'école le mardi 1 septembre 2020

A 10H00 POUR LES PS UNIQUEMENT

L'accueil de l'après-midi pour les petites sections commencera

lundi 7 septembre 2020

pour ne pas perturber trop brusquement les élèves, et il se fera sous certaines conditions (places limitées)

Je vous remercie de votre compréhension.

La Directrice,
TROUVAIN Caroline